

























Commune de Meljac



1906

ÉLECTION DU MAIRE.

1^{er} TOUR DE SCRUTIN.

Le Président, après avoir donné lecture des articles 76, 77 et 80 de la loi du 5 avril 1884, a invité le Conseil à procéder, au scrutin secret et à la majorité absolue des suffrages, à l'élection d'un Maire.

Chaque Conseiller municipal, à l'appel de son nom, a remis fermé au Président son bulletin de vote écrit sur papier blanc.

Le dépouillement du vote a donné les résultats ci-après :

Nombre de bulletins trouvés dans l'urne	12
---	----

A DÉDUIRE : bulletins blancs ou ne contenant pas une désignation suffisante ou dans lesquels les votants se sont fait connaître.....

RESTE, pour le nombre des suffrages exprimés	12
--	----

Majorité absolue (4).....	7
---------------------------	---

Ont obtenu.	{	M. Enjalbert, Jean-Benoit	(5) Douze	voix.	(6) 12
		M.		voix.	()
		M.		voix.	()
		M.		voix.	()

M. (7) Enjalbert, Jean-Pierre (Douze voix), ayant obtenu la majorité absolue, a été proclamé maire.

extrait du procès-verbal de l' élection du maire de Meljac, le 30 septembre 1906

1906

ÉLECTION DU PREMIER ADJOINT

Il a été procédé ensuite, sous la présidence du Maire et dans les mêmes formes, à l'élection (6) de l'Adjoint adjoint.

1^{er} TOUR DE SCRUTIN

Le dépouillement du scrutin a donné les résultats suivants :

Nombre de bulletins trouvés dans l'urne.....	12
A DÉDUIRE : bulletins blancs ou ne contenant pas une désignation suffisante ou dans lesquels les votants se sont fait connaître.....	"
RESTE, pour le nombre des suffrages exprimés.....	12
Majorité absolue.....	7

Ont obtenu. { M. Bessière, Hippolyte, (2) Douze voix. ((3) 12)
 M. voix. ()
 M. voix. ()
 M. voix. ()
 M. (4) Bessière, Hippolyte (Douze voix), ayant obtenu la majorité absolue des suffrages, a été proclamé adjoint.

extrait du procès-verbal de l' élection de l'adjoint au maire de Meljac, le 30 septembre 1906

Commune de Saint-Just



24 juin 2006

Le centenaire

1906
2006

Meljac



Petites histoires

de la naissance et des premiers pas
de notre commune

Association Meljac.Net

**Extrait du Journal Officiel
du dimanche 24 juin 1906**

Le Sénat et la Chambre des députés ont adopté.
Le président de la République promulgué
la loi dont la teneur suit :

Art 1er : - Le territoire de Saint-Just (can-
ton de Naucelle, arrondissement de Rodez,
département de l'Aveyron) est divisé en
deux communes dont les chefs-lieux sont
respectivement situés à Saint-Just et à Mel-
jac, et qui en porteront respectivement les noms.
La ligne séparative entre ces deux com-
munes est déterminée par le liseré teinté
rouge sur le plan d'assemblage annexé à la
présente loi.

Art 2 : - Les dispositions qui précèdent
recevront leur exécution sans préjudice des
droits d'usage et autres qui peuvent être
respectivement acquis.

Art 3 : - Les communes de Saint-Just et
de Meljac contribueront proportionnelle-
ment au principal des quatre contributions
directes, au service de l'emprunt contracté
en vertu de l'arrêté préfectoral du 11 nov-
embre 1887.



Prix de vente : 5 Euros

~~M. le Président expose~~ Sur la proposition de M. le Maire, le Conseil municipal, à l'unanimité, renouvelle l'avis favorable qu'il a donné en juillet 1903 en faveur de l'érection en commune séparée de la section de Meljac, à la condition que les dépenses seront supportées par ceux qui demandent à être distraits de l'entière commune de St^e Just. La nouvelle commune devra prendre aussi à sa charge sa portion du passif existant actuellement dans la commune de St^e Just.

Fait et délibéré à la Mairie de St^e Just, les jour, mois et an susdits.

Ont signé au Registre: M^{rs}. Alary, Féral, Maffre, Vialettes, Bousquet, Nouvellat, Camboulives, Naves, Albinet, Douziech, Issanchon, Enjalbert, Féral, Enjalbert, Enjalbert.



Pour extrait conforme,
Le Maire de St^e Just,

Maffre

Extrait d'une délibération du conseil municipal de la commune de Saint-Just du 12 février 1905.

Un peu plus d'un an plus tard, le 24 juin 1906, la section de Meljac était érigée en commune.

(voir "livre du centenaire" de la commune de Meljac: page 23)

ÉTAT DES SUFFRAGES OBTENUS PAR CHAQUE CANDIDAT

139 "bulletins trouvés dans l'urne - 9 bulletins blancs ou illisibles"

139 "bulletins trouvés dans l'urne - 9 bulletins blancs ou illisibles"		NOMBRE DE SUFFRAGES RESPECTIVEMENT OBTENUS	
NOMS ET PRÉNOMS DES CANDIDATS (14)		QUALIFICATION	
			en chiffres. en toutes lettres.
M.	Albini Justin à Meljac	cultivateur	76 soixante-seize
M.	Albini Joseph fils au Puch	cultivateur	62 soixante-deux
M.	Albini Justin au Tirolois	cultivateur	57 cinquante-sept
M.	Aymer Pierre fils au Puch	cultivateur	47 quarante-sept
M.	Barraque Henri au Tirolois	cultivateur	54 cinquante-quatre
M.	Bouttes Auguste fils au Morthuis	cult.	53 cinquante-trois
M.	Boutte François à Meljac	cult.	40 quarante
M.	Boury Paul Auguste	forgeron	62 quatre-vingt-deux
M.	Cayre Edouard au Vergues	cultivateur	46 quarante-six
M.	Louliv Auguste au Morthuis	cult.	42 quarante-deux
M.	Moray Louis à la Bessière	cult.	78 soixante-huit
M.	Moray Antoine Capiz	cultivateur	48 quarante-huit
M.	Enjalbert Jean Pierre à Gracq	cult.	31 quatre-vingt-un
M.	Enjalbert François au Puch	cult.	28 quatre-vingt-huit
M.	Alary François Morthuis	cult.	32 quatre-vingt-deux
M.	Bessière Hippolyte à Meljac	cultivateur	69 soixante-neuf
M.	August Hippolyte à Gracq	cult.	56 cinquante-six
M.	Gobey Emile à Gracq	cultivateur	58 cinquante-huit
M.	Delagade Jules à Meljac	mécanicien	53 cinquante-trois
M.	Enjalbert Henri à la Bessière	cult.	53 cinquante-trois
M.	Albini Baptiste fils à Cebra	cult.	49 quarante-neuf
M.	Pose Emile à Soubages	cult.	46 quarante-six
M.	Enjalbert Auguste à la Bessière	cult.	51 cinquante-et-un
M.	Aymer Henri au Puch	mécanicien	42 quarante-deux

extrait du procès verbal- du 1er tour de scrutin des élections du 5 août 1906

(résultats & état des suffrages obtenus par chaque candidat)